

**Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne**

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

c.mele@fne-mdipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

La formalisation d'éléments de langage comme axe d'amélioration de notre plaidoyer :

Le mois dernier, nous exprimions la nécessité pour les APNE de maîtriser les enjeux et outils de la politique de l'eau sur la bassin Adour Garonne afin de permettre aux représentants de construire leur participation sur le long terme. Dans le cadre de l'amélioration du plaidoyer de FNE Midi-Pyrénées, il apparaît nécessaire de travailler à l'élaboration d'éléments de langages pertinents relatifs aux enjeux actuels sur lesquels nous sommes amenés à nous positionner. La formalisation de ces éléments est l'un de nos objectifs pour l'année 2017.

Pourquoi ?

Le but est d'obtenir, sur ces « enjeux complexes » par essence, un discours simple, clair et audible. Il y a donc une finalité interne, la cohérence : que tous les bénévoles et/ou représentants de FNE Midi-Pyrénées tiennent le même discours, qu'ils parlent le même langage. Il y a d'autre part une finalité externe, l'efficacité : un discours, tenu par des acteurs divers mais partageant les mêmes éléments de langage, a beaucoup plus de chance d'être entendu. Car il est « répété », et la répétition est la base de la pédagogie. Du moins c'est notre postulat.



Revue de presse

Des perturbateurs endocriniens suspectés dans les eaux souterraines et les cours d'eau : Plus de la moitié des pesticides ou de leurs produits de dégradation le plus souvent décelés dans les eaux souterraines ou les cours d'eau en métropole sont « suspectés d'être des perturbateurs endocriniens », affirme l'ONG Générations Futures dans un rapport. L'association a analysé deux enquêtes officielles: un rapport du Commissariat général au développement durable intitulé « L'essentiel sur les eaux. Pesticides les plus quantifiés dans les cours d'eau et dans les eaux souterraines en 2013 » et le « Bilan de la qualité de l'eau au robinet du consommateur vis-à-vis des pesticides en 2014 », rendu public en juillet 2016 par le ministère des Affaires sociales et de la Santé. (13/01/2017-goodplanet.info)

Publication : « Gestion des eaux pluviales en milieu urbain. Engagez-vous dans la lutte contre le changement climatique » : Les villes sont en première ligne concernant les effets du changement climatique. Les eaux pluviales, par leur capacité à atténuer les températures et leur contribution essentielle au bon fonctionnement du cycle de l'eau, constituent un levier précieux de l'adaptation des villes aux effets du changement climatique. Par la publication de cette brochure, France Libertés rappelle les bénéfices apportés par les techniques favorisant la rétention et l'infiltration des eaux pluviales (sauvonsleau.fr-04/01/2017)

2,8 millions de Français boivent une eau polluée : Si 95,6% des consommateurs français peuvent boire l'eau du robinet en toute confiance, près de 2,8 millions de citoyens sont desservis par une eau polluée aux pesticides, aux nitrates ou au plomb, indique l'UFC-Que choisir qui publie, ce jeudi 26 janvier, sa nouvelle [carte interactive sur la qualité de l'eau potable](#). "Ce constat globalement positif (...) ne saurait masquer la triste réalité de ressources en eau massivement polluées nécessitant de coûteuses campagnes de dépollution" financées en majorité par les consommateurs, rappelle l'association de consommateurs. Elle demande une réforme de la politique de l'eau pour appliquer le principe du pollueur-payeur. (actu-environnement.com-26/01/2017)

La FAO croit en la réutilisation des eaux usées après traitement : "Il est temps d'arrêter de considérer les eaux usées comme des déchets pour plutôt les voir comme des ressources pouvant être utilisées pour cultiver ou encore pour lutter contre les pénuries d'eau dans le secteur agricole". C'est le message que l'organisation mondiale de l'agriculture (FAO) a fait passer du 19 au 21 janvier dernier lors du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture. (actu-environnement.com-26/01/2017)



Agence française de la biodiversité : « Bientôt des sites pilotes sur la restauration des zones humides » : A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, Christophe Aubel, directeur de la nouvelle Agence française pour la biodiversité (AFB), détaille les actions de l'organisme qui participe à ce rendez-vous pour la première fois. (environnement-magazine.fr-02/02/2017)

Ecophyto enregistre sa première baisse de l'utilisation des pesticides : Pour la première fois depuis sa mise en place, l'indice de mesure de l'usage des produits phytosanitaires (Nodu, pour nombre de doses unités) a baissé de 2,7 % entre 2014 et 2015. Cette baisse est surtout portée par la réduction de l'usage des phytosanitaires dans les zones non-agricoles. (environnement-magazine.fr-31/01/2016)

Documents – réglementation

Note d'information sur le plan micropolluants, arrêté par l'Etat pour la période 2016 – 2021. L'élaboration de ce plan correspond à la réalisation de l'action 53 du PNSE3 (plan national santé environnement). Ce plan intéresse tous ceux qui se préoccupent des milieux aquatiques y compris littoraux, de la biodiversité au sein de ces milieux mais aussi de santé publique (volet santé environnement). [A lire ici](#)



Les échos du bassin

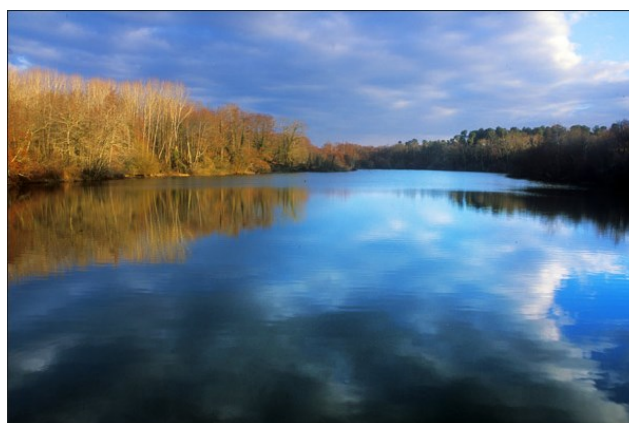
Concilier eau potable et agriculture : C'est à la Maison de l'eau à Burosses qu'a eu lieu la présentation d'un projet ambitieux de développement de l'agriculture biologique sur le Béarn « Valley bio du gave », par quatre acteurs locaux de développement agricole : le Civam Bio Béarn, la Chambre d'agriculture, Agribio Union (filiale bio des coopératives du Sud-Ouest) et Interbio (l'interprofession du bio). Créé en 2008, le Plan d'action territorial (PAT) du gave de Pau est un programme porté par six collectivités, dont cinq sont productrices d'eau potable, qui met en place des actions visant la préservation de la nappe alluviale, ressource majeure en eau potable vis-à-vis des pesticides et des nitrates. [\(sud-ouest.fr-06/01/2017\)](http://sud-ouest.fr-06/01/2017)

Nouveau plan d'action pour la Rance, le Veyre et le Célé : Le syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé (SMBRC), situé dans le Lot et le Cantal, pilote un programme d'action territorial (PAT) afin de réduire les pollutions agricoles dans les cours d'eau. L'Agence en est le principal financeur. [\(actu-eau-adour-garonne.fr-janvier2017\)](http://actu-eau-adour-garonne.fr-janvier2017)

À compter du 1^{er} mars 2017, les différentes procédures et décisions environnementales requises pour les projets soumis à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les projets soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau (IOTA), seront fusionnées au sein de l'autorisation environnementale.

La réforme prévoit également de renforcer la phase amont de la demande d'autorisation, pour offrir au pétitionnaire une meilleure visibilité des règles dont relève son projet. demande d'autorisation, pour offrir au pétitionnaire une meilleure visibilité des règles dont relève son projet. demande d'autorisation, pour offrir au pétitionnaire une meilleure visibilité des règles dont relève son projet.

SAGE Adour-Aval, deux études complémentaires : L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du territoire Adour-aval, sous pilotage de l'Institution Adour, va s'appuyer sur deux nouvelles études.



Ces études font suite à l'adoption de l'état des lieux en septembre 2016. Pour rappel, le SAGE Adour-aval, à cheval entre Landes et Pyrénées-Atlantiques, s'étend sur tout ou partie de 53 communes, soit 635 km² dont 13 km² en partie littorale. Il compte 930 km de cours d'eau et une grande variété de milieux (estuaire et lit majeur du fleuve, barthes de l'Adour, zones humides, eaux souterraines et littoral). [\(actu-eau-adour-garonne.fr-janvier2017\)](http://actu-eau-adour-garonne.fr-janvier2017)



Trophées de l'eau 2017, jusqu'au 15 mars pour participer : L'événement, organisé tous les 2 ans sur le bassin Adour-Garonne, met à l'honneur l'eau et les *milieux aquatiques*. L'ambition de ce concours est simple : manifester son engagement pour la cause de l'eau, favoriser l'aquacitoyenneté.

[Plus d'infos ici](#)

La vie du réseau

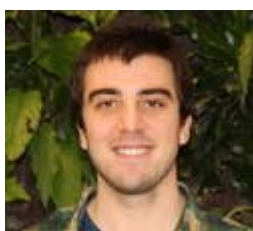
Les 10 et 11 janvier 2017, FNE Midi-Pyrénées a organisé des **jours d'échanges associatives sur « être représentant associatif dans les instances de l'eau »**, à Bordeaux et Toulouse. 35 personnes du réseau associatif du bassin Adour Garonne ont répondu présentes. Ces jours participatives ont permis de faire le point sur le cadre et les moyens de la participation des APNE dans le domaine de l'environnement, et de faire un tour d'horizon des instances de l'eau existantes à diverses échelles territoriales et sur divers enjeux.



L'après-midi a été consacré à un travail autour de quatre questions répondant aux enjeux du représentant d'une association en commission :

- Qu'est-ce qu'être représentant d'une association ? qu'est-ce que cela implique ?
- Comment construire sa légitimité et avoir une participation efficace et éclairée ?
- Comment se positionner par rapport aux autres acteurs de l'eau ? Quelle représentation avez-vous des différents

Animation du Réseau eau des APNE du Bassin Adour-Garonne



Corentin Mele remplace Aurore Carlot cette année pour l'animation du réseau : « L'environnement en général, et l'eau en particulier, m'apparaissent chaque jour plus menacés. C'est donc avec une envie sincère que je viens travailler à la promotion d'une gestion durable de l'eau en Adour-Garonne, plaider qui passe par le bon fonctionnement du réseau des APNE du bassin. La qualité de cette dynamique doit nous permettre d'être toujours plus audibles dans les instances de concertation ».

FNE lance un film pour appeler à vivre dans un monde désirable :



Ce film s'inscrit dans le prolongement de la communication grand public initiée par FNE en 2016 : réussir à sensibiliser jusqu'aux personnes les moins engagées dans la cause environnementale. FNE rappelle par ce film, qu'à travers la préservation de la nature, c'est pour l'Homme, comme faisant partie de la biodiversité, et sa qualité de vie que la fédération se bat. [À visionner ici](#)



Au programme de cette année :

- en local : les projets de territoire, la cartographie des cours d'eau, les SAGE et autres instances de concertation locales de l'eau, la participation à la définition de la politique eau du Conseil Régional Occitanie.
- au niveau des instances de bassin : l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique Adour-Garonne, le suivi de l'étude "économies d'eau en agriculture" portée par l'agence de l'eau Adour Garonne, le début de la réflexion sur le 11ème programme d'intervention de l'agence de l'eau Adour Garonne, la poursuite de la dynamique engagée au sein du sous-collège des usagers non-professionnels.

Agenda

Samedi 25 Février 2017 - Grenade-sur-Garonne : Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, journée découverte de la confluence de la Save et de la Garonne, organisée par Les Pignons Voyageurs et Nature Midi-Pyrénées. [Toutes les infos ici.](#)

Mars —Toulouse (31) : Journée d'échange sur l'entretien des cours : de quoi parle-t-on ? Organisée par FNE Midi-Pyrénées

25 Mars - Assemblée Générale de FNE-Midi-Pyrénées au 2 Rue de Valenciennes à Toulouse